

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « où trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (ou structure) : **Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly**

Commune et département) : **CHANTILLY – OISE (60)**

Adresse : **17 Rue Connétable**

Téléphone : Fax :

Email :

Projet : **Document de gestion pour le maintien et de valorisation des espaces boisés**

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description plus détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser la nature du projet, de la manifestation ou intervention envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Mise en place d'interventions permettant le maintien et la valorisation des espaces boisés du Parc de Sylvie. Ces interventions seront des travaux qui permettront le développement d'une régénération naturelle acquise et à venir, ainsi que des coupes de bois permettant d'extraire les bois sanitaires déficients ou gênant des réserves d'avenir.

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé sur les communes de : **Avilly St Léonard et Chantilly**

Lieu-dit : **Parc de Sylvie**

Département : **OISE (60)**

En site(s) Natura 2000 :

Oui

Non

Hors site(s) Natura 2000 :

Oui

Non

A quelle distance ?	Nom du site	n° du site
A 20 m du site	Forêt picardes	- FR2212005
A (m ou km) du site	-	- FR22
A (m ou km) du site	-	- FR22

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Implantation ou manifestation :

Emprise au sol temporaire : en m²
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

Emprise au sol permanente **587 976 m²**

si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

Longueur du projet (pour les projets linéaires) ou de l'itinéraire (manifestations) :
..... (m.)

Emprises en phase chantier : (m.)

Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes (participants et public) attendues.*

Lors des différentes interventions, les arbres exploités seront stockés sur la place de dépôt existante à l'Ouest et située sur la parcelle forestière S4. L'évacuation sera effectuée par la porte Sud-Ouest, à l'intersection de la départementale N° 138 et de la départementale N° 324a. Cet accès est entravé par une grille cadenassée. Il n'y aura pas d'autre aménagement permanent lié à l'exploitation des bois. Des infrastructures sont prévues pour le stockage du matériel utilisé pour les différentes interventions.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation diurne nocturne sans objet

- Durée précise si connue : (Jours, mois) ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois 1 an à 5 ans
 1 mois à 1 an > 5 ans

- Période précise si connue : (de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante :

- Printemps Automne
 Été Hiver

- Fréquence Chaque année chaque mois autre (préciser)

Des tableaux d'interventions ont été rédigés lors de la réalisation du document de gestion. Ces tableaux décrivent les interventions prévues par année et par parcelle. Ils définissent les types de prélèvement ainsi que leur intensité. Ils sont consultables en annexe.

2 Identification des incidences potentielles du projet sur les sites Natura 2000

Les caractéristiques du projet, de la manifestation ou de l'intervention permettent d'identifier les incidences potentielles qu'il ou elle sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales qui sont à l'origine de la désignation de sites Natura 2000 en Picardie.

Attention : la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature de ce projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...). La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation.

Le tableau suivant vous permettra d'identifier les projets qui pourront avoir des incidences directes ou indirectes significatives selon ses caractéristiques.

Cocher les cases concernées par le projet, manifestation ou intervention.

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles	Milieux et espèces sensibles
<input type="checkbox"/> Artificialisation de surface	Destruction d'habitats naturels et d'habitats d'espèces	Tous
<input type="checkbox"/> Travaux sur bâtiments	Destruction de gîtes de reproduction de chauve-souris	Toutes espèces de chauve-souris (périodes de reproduction)
<input type="checkbox"/> Rejets dans le milieu aquatique	Pollution des eaux en aval du projet, modification du régime des eaux, destruction d'habitats d'espèces (phénomènes de sédimentation), disparition d'habitats par modification de la végétation suite à des enrichissements en matière organique (nitrates,...)	Milieux humides (marais, tourbières) et cours d'eau, milieu marin, espèces aquatiques (Ipiraris de Loesel, triton crêté, sonneur à ventre jaune, poissons d'IC)
<input checked="" type="checkbox"/> Création de pistes de chantier, circulation de véhicules, augmentation de trafic	Destruction d'habitat, rupture de continuité écologique par effet barrière	
<input type="checkbox"/> Travaux, constructions entre plusieurs habitats d'une espèce (lieux de reproduction,	Rupture de continuité écologique	Triton crêté, Sonneur à ventre jaune

alimentation, repos)		
<input checked="" type="checkbox"/> Débroussaillage mécanique	Dégradation d'habitats, perturbation d'espèces	
<input checked="" type="checkbox"/> Poussières, vibrations	Dégradation de la végétation par étouffement, dérangement d'espèces animales	
<input type="checkbox"/> Fréquentation	Piétinement, dégradation d'habitats naturels, destruction d'espèces végétales d'IC	Toutes espèces végétales d'IC, milieux dunaires, zones humides, pelouses calcaires
<input checked="" type="checkbox"/> Bruit (y compris lié à la fréquentation)	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux (périodes de reproduction et nidification principalement)
<input type="checkbox"/> Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux
<input checked="" type="checkbox"/> Coupes forestières	Destruction directe d'espèces animales ou végétales, altération de l'habitat naturel et des habitats d'espèces, fragmentation des habitats, isolement des populations	Milieux forestiers, plantes, oiseaux, mammifères, insectes

Suite à l'analyse du tableau précédent, si les caractéristiques du projet ne sont pas de nature à impacter potentiellement le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet, passer directement au paragraphe 4 : incidences du projet.

Dans le cas contraire, passer au paragraphe suivant.

3 Sensibilité des habitats naturels et espèces des sites Natura 2000 potentiellement impactés

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitats et des espèces potentiellement sensibles à votre projet, manifestation ou intervention.

Pour chaque espèce ou habitat identifié au moyen du tableau précédent, vérifier si la zone d'influence du projet croise l'aire de sensibilité de l'espèce ou de l'habitat.

Dans le cas où aucune aire de sensibilité n'est concernée par la zone d'influence du projet, celui-ci n'aura a priori pas d'incidences significatives sur le ou les sites Natura 2000 étudiés.

Dans le cas contraire, vous devrez apprécier les incidences potentielles de votre projet au regard de son importance et des exigences écologiques des milieux et des espèces.

Vous pourrez trouver les données utiles à cet effet :

- auprès des animateurs des sites Natura 2000
- auprès des services de l'Etat en charge de Natura 2000 : DREAL et DDT(M)

4 Incidences du projet

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées **en justifiant vos conclusions.**

L'analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Les interventions n'engendreront pas de destruction ou de détérioration d'habitat car le Parc de Sylvie n'est pas présent dans la zone Natura 2000. Le Parc ne fait que la longer. Les interactions ne seront que des interactions à distance essentiellement liées au bruit que peuvent engendrer les engins d'exploitation.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) par dérangement, rupture de continuités écologiques:

Les interventions mécanisées pourraient perturber des espèces d'oiseaux tel que l'Engoulevent d'Europe qui bénéficie d'une population importante dans les forêts picardes. Cette espèce a une activité nocturne, elle se repose donc la nuit.

Décisions prises lors de l'élaboration du projet permettant de supprimer ou réduire les incidences du projet :

L'Engoulevent d'Europe est un chasseur d'insectes évoluant au crépuscule ou durant la nuit. Les différentes interventions devront donc avoir lieu en période diurne pour éviter de déranger cette espèce lors de son alimentation. La nidification s'effectue de mi-mai avec une éclosion mi-juin. Pour éviter de déranger cette espèce lors de la reproduction les interventions générant du bruit ne seront pas mises en place lors de cette période.

Le projet aura d'autant moins d'incidences sur le ou les sites Natura 2000 s'il intègre le plus en amont possible les enjeux liés à la préservation du milieu naturel.